



La ville de Villemomble recrute un Directeur des espaces publics (H/F)

Cadre d'emploi des ingénieurs

Sous la responsabilité directe du Directeur des Services Techniques, vous pilotez la gestion des espaces verts de la collectivité et supervisez les services de la voirie-des réseaux et de la Propreté Urbaine. Vous intervenez sur l'ensemble des dimensions techniques, administratives et financières de votre direction.

Vous cherchez à optimiser la réponse à apporter aux usagers afin d'inscrire la collectivité dans une démarche de service client. En tant que maître d'ouvrage, vous coordonnez les actions des prestataires, délégataires et partenaires sur les projets portés par la collectivité en matière de Voirie et Réseaux Divers (VRD) et d'espaces verts.

Missions principales (non exhaustives) :

- Superviser le suivi des travaux d'entretien, de création et de réaménagement d'infrastructure (éclairage, assainissement, voirie) en régie ou prestataire extérieur
- Participer à la définition et à la mise en œuvre d'une stratégie en matière d'espaces verts, et plus largement, d'environnement.
- Superviser les travaux d'entretien, de création et de réaménagement des espaces verts en régie ou par un prestataire extérieur, et envisager les options techniques à mettre en œuvre
- Mettre en place un plan de fleurissement
- Veiller au suivi, et à la restitution des actions, du service de la propreté urbaine tant pour les tâches quotidiennes que pour les planifications saisonnières ou événementielles
- Encadrer une direction qui compte 33 agents et 6 responsables + responsables adjoints

Profil et compétences :

- Ingénieur de formation, vous disposez idéalement d'une expérience d'au moins 3 ans sur des fonctions similaires en collectivités locales.
- Avoir une bonne capacité à manager
- Savoir impulser une culture du résultat
- Être rigoureux et organisé
- Faire preuve de qualités rédactionnelles et d'écoute

Rémunération et complément d'information :

- Rémunération statutaire
- RIFSEEP (IFSE + CIA)
- Prime de fin d'année
- Restauration municipale
- Politique de formation active
- 25 congés annuels et 22 ARTT (39 heures hebdomadaire)
- Compte-Epargne Temps
- Prise en charge partielle du Pass Navigo pour les frais de trajet domicile-travail
- Prise en charge des frais de déplacement formation

Adressez votre lettre de motivation et votre CV à recrutement@mairie-villemomble.fr ou, par courrier, à

Monsieur le Maire – service développement de la vie professionnelle – 13 bis rue d'Avron 93250 VILLEMOMBLE

Toutes les offres sont sur le site www.villemomble.fr rubrique « La Ville recrute »